L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI MATIN, 7 MAI.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.

TREIZIEME ETAT ANNUEL

CONFORMEMENT a sa charte, la Compagnie publie l'Etat suivant de ses affaires, savoir:

Montant des primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1867, y compris les primes non exigibles de l'année précédente.....$ 386,925 07
Sur les risques de l'année.....$ 286,217 07
Sur les risques de rivières.....207,257 47
Sur les risques de mer.....2,450 53

Total des primes.....$ 1,082,850 07
En moins — Primes non encaissées pendant le 31 mai 1867.....$ 236,182
Primes remboursées.....20,868 $ 256,950 $ 826,199 39

Montant net des primes le 31 mai 1867.....$ 1,183,342 27
Portez parfaveur du Capital Social.....$ 1,000,000 00
Sur les risques d'incendie.....$ 31,719 42
Sur les risques de rivières.....272,027 60
Sur les risques de mer.....2,595 25
$ 1,306,342 27
Pour.....
Ad-ditionnez: Profits nets sur vieux risques.....$ 1,306,342 27
Profits, portés au Fonds de Contingence.....$ 85,206 64 $ 1,221,135 63
$ 2,527,477 90
Soustrayez net:
Montant de la Compagnie en compte courant.....$ 130,817 97
Propriétés hypothéquées.....$ 91,000 00
Billets garantis par hypothèques.....$ 1,000 00
Billets garantis par nantissement.....$ 74,704 32
Actions de banques et de chemins de fer.....142,735
Primes en voyage, non encaissées.....$ 28,000 00
Sous de la Ville.....$ 2,000
Rente à reporter.....$ 13,233 75
Scrips de Compagnie d'Assurances.....$ 2,710
Actions de Dry Dock "Lafitte".....$ 2,000
Actions de la "Prescott Insurance".....$ 1,000
Actions de "Marine Dry Dock".....$ 2,000
Actions de la "Pelican".....$ 1,000
Actions de "Lightering Wrecking Co".....$ 1,000
Dues de l'Exercice.....$ 1,000 $ 606,416 64
Total.....$ 1,606,416 64
En mains:
Intérêts non réclamés et intérêts à payer aux différents actionnaires.....$ 95,284 12
Scrip.....
20 pour cent de réserve sur scrip de 1859, payable en juillet.....$ 6,543 20
Primes sur risques non terminés le 31 mai 1867.....234,152 $ 335,979 32
Actif net.....$ 1,270,421 81

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

PAUL POURCHY, Secrétaire.
JOHN FENELON, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermenté et signé par devant moi, ce 11 janvier 1868.
PAUL W. COLLENS,
Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont déclaré un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes pour l'année expirée le 31 mai 1867, payable en juillet prochain, lequel scrip sera échangeable à partir du deuxième mois de cette année, et à cette époque on offre de payer à partir du deuxième mois de cette année, 1868, 20 pour cent sur tous les scrips non encore payés de la compagnie.

— DIRECTEURS —

George Urquhart,	Chs. Laidlie,
A. Rochereau,	J. M. Lapeyre,
G. W. Babcock,	A. Schreiber,
T. B. Bachrach,	John Gaoche,
Wm. Brunswig,	Wm. Williams,
J. A. Wilde,	J. Tuyes.

Bureau, rue du Canal, No 111.
12 janv—1m—tlls—1 janv

DIX-HUITIEME ETAT ANNUEL
DE LA
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
15 MAI 1867.

Les Directeurs, conformément à la Charte, soumettent cet état suivant des affaires de la Compagnie le 15 Mai 1867:

Primes d'incendie dans l'année.	$ 386,925 01
Primes de mer dans l'année.	199,885 86
Primes de rivières dans l'année.	295,577 20
Total.	$ 881,388 07
Total net des primes.	$ 756,794 84
Paye Portez par l'incendie.	$ 110,166 12
Portez sur mer.	27,167 72
Portez sur rivières.	27,167 72
Taxes.	23,660 44
Paye Fr. frais de commissions, remises, escompte au lieu de scrip, intérêt, frais généraux, &c.	151,921 28—308,529 70
Bénéfice net.	$ 448,264 83

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à renouveler.	$ 40,154 78
Effets sur bons et hypothèques.	242,453 33
Effets sur garantie et actions.	22,596 96—145,586 09
Scrip étranger et du pays, compte de scrip.	46,186 61
Propriété foncière.	50,000 00
Meubles.	1,000 00
Fonds consolidés 6 p. c.	$ 90,000 00
Dus de la ville.	36,118 00
Compte d'actions de banques.	178,677 17
Actions de Dry Dock Company.	1,200 00
Actions des Marchands.	1,000 00
Compagnie d'assurance mutuelle de la Nlle-Orléans.	500 00—315,737 17
pour primes en voie de perception.	79,376 64
Actif.	$ 792,014 35

La Compagnie possède également:
Billets et bons suspendus. $ 436,585 21
Compte de scrip forfait. 7,853 54
Dus divers. 9,295 50

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS, } ss.
Ville de la Nouvelle-Orléans. }
Assermentés et souscrits par devant moi, ce 22 mai 1867.
SAMUEL H. KENNEDY,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6% pour cent, payable aux porteurs des dits certificats, à partir du deuxième mois de juillet prochain.

Les Directeurs ont aussi déclaré un dividende de scrip de VINGT pour cent sur les primes reçues durant la période finissant avec le 31 mai 1867. Il sera émis des certificats pour le dit dividende, à partir du premier mois d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.

—DIRECTEURS—

John Watt,	A. G. Ober,
C. T. Buddecke,	J. Norman Jackson,
Samuel B. Newman,	A. Thomson,
F. H. Foley,	P. Sinnott,
William Edwards,	E. T. Gladstone,
21 mai—tf	L. F. Spyker

DAVID GRAHAM vs KENNEDY & Mc KENNA
Mrs VIRGINIA L. BONFORD, adm. vs DA NIEL KENNEDY.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans. No 18,722 et 18,724—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédural le MARDI, deux juin 1868, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet No Dix-Sept A, borné par une rue non nommée, à deux cent quarante Quatre et Cinq dixiè illet, formant un carré de deux cent quarante Cinq dixièmes de Walker Delisle, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent Vingt pieds de Roi, avec les bâtisses et améliorations quelconques y existant, consistant en deux maisons à loyer, numérotées 1 et 3 rue Walker, et dépendances.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
GEO. W. AVERY,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
2 mai 2 2 mai 2

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

PRIMES de l'année expirée le 31 décembre 1867 :

Sur les risques d'incendie.	$ 241,705 41
Sur les risques de rivières.	83,686 44
Sur les risques de mer.	22,799 81
Total des primes.	$ 411,305 41
En moins — Primes non encaissées le 31 décembre 1867	$ 115,862 00
Primes remboursées.	4,118 41 — 119,977 41
Montant net des primes.	$ 291,328 00
Portez Sur les risques d'incendie.	$ 59,760 62
Sur les risques de mer.	91,588 16
Sur les risques des rivières.	19,039 44 — 119,877 41
Montant net des primes.	$ 291,328 00
Portez Sur les risques d'incendie.	$ 110,166 12
Portez sur mer.	27,167 72
Portez sur rivières.	27,167 72
Taxes.	$ 140 00 — 23,660 44
Paye Fr. frais de commissions, remises, escompte au lieu de scrip, intérêt, frais généraux, &c.	151,921 28—308,529 70
Bénéfice net.	$ 48,264 83

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Effets à renouveler.	$ 40,154 78
Effets sur bons et hypothèques.	242,453 33
Effets sur garantie et actions.	22,596 96—145,586 09
Scrip étranger et du pays, compte de scrip.	46,186 61
Propriété foncière.	50,000 00
Meubles.	1,000 00
Fonds consolidés 6 p. c.	$ 90,000 00
Dus de la ville.	36,118 00
Compte d'actions de banques.	178,677 17
Actions de Dry Dock Company.	1,200 00
Actions des Marchands.	1,000 00
Compagnie d'assurance mutuelle de la Nlle-Orléans.	500 00—315,737 17
pour primes en voie de perception.	79,376 64
Actif.	$ 792,014 35

La Compagnie possède également:
Billets et bons suspendus. $ 436,585 21
Compte de scrip forfait. 7,853 54
Dus divers. 9,295 50

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée de livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN Secrétaire.

PAROISSE D'ORLEANS, } ss.
Ville de la Nouvelle-Orléans. }
Assermentés et souscrits par devant moi, ce 22 mai 1867.
SAMUEL H. KENNEDY,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET,
No 21, rue TRÉVISE, PARIS.

INJECTION BROU
INFAILLIBLE
ET PRESERVATRICE. La seule guérissant sans rien lui adjoindre. Se trouve dans les principales pharmacies de l'univers. A PARIS, chez l'inventeur BROU, rue Lafayette, 123 et boulevard Magenta.

Médaille d'OR à Prix de 10,000 fr.
QUINA LAROCHE
Ferrugineux
BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS.
Cet ELIXIR TONIQUE et FEBRIFUGE contient toutes les propriétés actives et fébrifuges complètes des principes des trois quinquinas. Ni trop vineux, ni trop sucré, il est aussi agréable qu'efficace, convient aux natures délicates ou affaiblies; il modifie très vite l'anémie, la chlorose, les gastralgies, dyspepsie, épuisement, manque d'appétit, et toutes les affections fébriles.
QUINA LAROCHE Ferrugineux
se trouve à PARIS, 15, rue Bréant.
NILLE-ORLEANS, chez M. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, 127, 129; chez MM MAUNSELL et HOGEL, rue Magazine; chez M. DUCONGÉ, droguiste, et dans toutes les pharmacies.

Etat de la Louisiane—Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL soit connu que ce vingt-cinquième jour de mars de l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante-huit.

Par devant moi Manuel T. Dorrol, notaire public, dûment reçu et admis, résidant en la Nouvelle-Orléans, l'Etat de la Louisiane, soussigné, dûment commissionné et assermenté, sont personnellement les parties ci-dessous, auxquelles ont déclaré que pour et dans la note de prêt ci-après écrite ils sont convenus de ce qui suit, savoir: que la dite note, souscrite par Thomas Hodgson, sera sûre le droit de ses contrats et de poursuivre en justice; elle pourra être poursuivie en justice, elle pourra être négociée, vendue, cédée et transférée, et pour toutes meubles et immeubles, de faire et employer un acte ou instrument ayant pour devise un Pélican sanctionnel, ses petits; de nommer les directeurs et les officiers qu'elle jugera convenables, et généralement d'agir et d'établir les règlements pour la direction de ses affaires en qualité de corporation.

ARTICLE DEUXIEME.

Le but de la Compagnie est de faire toute espèce de contrat avec quelque vie; d'exécuter et d'émettre toute espèce de police de marine, de vie ou de vie; de faire toute espèce de marine; de faire toute espèce de rétablissement pour d'assurance. La dite Compagnie est faite pour assurer toutes toutes personnes et propriétés et rechercher à son profit, de temps en temps, et à quelque époque que ce soit, toutes obligations émises en qui peuvent être émises par la dite corporation. Toutes les assurances, avec ou sans propositions faites dans l'année MDCCCLXVIII, pourront être intéressés devront être remises au Président qui sera nommé de la dite corporation dans les buts, sous les stipulations et règles qui suivent:

ARTICLE PREMIER.

Le nom et le titre de la dite corporation sont:

Louisiana Equitable Life Insurance Company.

Le domicile en est, par les présentes, établi dans la ville de la Nouvelle-Orléans. La dite corporation commencera les opérations dès que les souscriptions s'élèveront à cent mille dollars, et pourra alors exercer toutes les facultés par la présente faite ou ont longtemps que son charte pourra être en force, et ce, pour le terme de cent ans à partir de la présente date ou autre